



# LES INFOS N°12 Octobre 2023 DE COLLONGUE À SIMIANE

PAR LE GROUPE DE MINORITE MUNICIPALE DCAS

## Vos élus DCAS

Isabelle Mazeaud  
Marc Vigouroux  
Myriam Bonnet  
Hervé Pernot  
Stéphanie Chastin



## Edito

### Des choix désastreux pour l'avenir de notre commune

En 2023 les choix de développement qui engagent une commune sur les 30 à 50 années à venir doivent se faire dans un esprit de transition vers un développement durable et respectueux de l'environnement. **Pas de chance à Simiane les choix de la majorité en place vont à contresens de cet objectif.**

En tant que groupe minoritaire, nous ne pouvons pas stopper cette machine infernale, mais juste alerter les citoyens et les autorités sur les aberrations que nous constatons et espérer nous faire entendre. Services techniques en pleine zone nature à Bedouffe, projet d'urbanisation des Hauts de Gadie sans aucune concertation, ni étude de circulation, projet rétrograde dans la zone du Safre, absence totale de construction de pistes cyclables depuis 10 ans, étalement de bitume aux Marres.... Surtout quand ces projets passent par la vente des terres communales aux promoteurs !  
**Triste bilan de mi-mandat.**

**L'équipe de DCAS**

## Route de Gardanne

### Monstrueux bouchons en perspective !

**L**e projet d'urbanisation de la zone des Hauts de Gadie va déporter le problème actuel d'engorgement du centre du village sur le croisement de la route de Gardanne et du chemin de la barricade.

**Peu importe, sans fournir la moindre étude de circulation contrairement à la demande des différentes autorités administratives, le maire délivre un premier permis de construire au promoteur des 130 logements.**

Et pourtant, si ce projet se réalise selon les plans actuels, c'est :

- ☐ Les véhicules des 130 nouveaux logements du lotissement des Hauts de Gadie
- ☐ Les mouvements des 700 élèves du primaire et des 600 élèves du collège
- ☐ Les véhicules des personnels du nouvel EHPAD et des enseignants

Qui vont se retrouver au même croisement ainsi que les véhicules qui descendent des villages de Mimet, Saint Savournin, Cadolive....

Dans le cadre de l'enquête publique menée en mai 2023, le commissaire enquêteur rappelle que la situation **de la circulation automobile au sein du village de Simiane-Collongue est déjà préoccupante. Et émet une réserve pour ce motif.**

Face à notre questionnaire, le maire nous répond qu'il vient de solliciter un bureau d'étude pour qu'il évalue l'amélioration que vont apporter les aménagements routiers prévus par la commune.

**De quels aménagements s'agit-il ? Pour quel coût ? Cette réflexion aurait dû être un préalable au lancement des projets.**

**Oui aux projets d'aménagements de la commune, mais menés avec une vision d'ensemble des besoins, des priorités et des possibilités de financement.**

## Vie Municipale



### 2023 : Bilan de mi-mandat

Entre une majorité qui applique sa politique et une opposition minoritaire, le bilan de mi-mandat a bien évidemment des bases très différentes. Nous ne doutons pas que sous peu, avec l'aide de vos deniers, la majorité communiquera et se gargarisera de ses « magnifiques réalisations ».

Par l'absence de tenue des commissions qui préparent la mise en œuvre de la politique communale (urbanisme, culture, associations...), nous sommes tenus à l'écart des projets de la commune.

Pour notre groupe de 5 élus bénévoles et sans moyens financiers pour s'entourer de cabinet d'étude et de conseils nous avons mené une politique de communication, d'alerte et de vigilance.



Notre groupe vous informe régulièrement avec Les Infos depuis 3 ans.

□ **COMMUNICATION :** Publication des 12 numéros des « infos » que vous pouvez retrouver sur notre site internet [decollongueaSimiane](http://decollongueaSimiane.com) et une information sur notre page Facebook decollongueasimiane. Rédaction de notre tribune politique dans la revue municipale sur les cinq malheureuses lignes qui sont octroyées à notre groupe.

□ **ALERTE :** Sur les projets d'urbanisme qui défigurent notre commune à Bedouffe, ou qui vont rendre la vie infernale aux riverains des Hauts de Gadie. Sur les choix d'investissements coûteux qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général comme aux Marres. Sur notre inquiétude pour le financement de tous ces projets. Sur le traitement des associations qui osent un jour ne pas être d'accord avec le maire et qui en font les frais.

□ **VIGILANCE :** Par une préparation et une présence active au Conseil Municipal où nous essayons régulièrement les agressifs sarcasmes du Maire. Par l'envoi de nombreux courriers au Maire, au Département, à la Métropole et au Préfet...

Nos tentatives d'apporter notre expertise ou notre temps pour les affaires de la commune ont été systématiquement rejetées, souvent avec mépris, comme le travail fourni lors de notre étude sécurité routière à laquelle vous avez participé.

**Rien d'étonnant pour un maire qui réfute toute concertation que ce soit avec les élus ou les citoyens.**

## Le Collectif RD6 sur la bonne voie

Plusieurs articles de presse ont récemment abordé le travail du Collectif RD6 qui œuvre pour la réduction des nuisances de cet axe de 14 km en zone très urbanisée entre Bouc Bel Air, Simiane, Gardanne et Meyreuil. Le Collectif a été reçu par le département des routes. Ont notamment été abordés les problèmes de vitesse sur cet axe, des rodéos du samedi soir et de la dangerosité des accès directs. **Comme première action, une expérimentation de réduction de vitesse à 90 km/h va être lancée en novembre, avant une prise de décision sur le sujet.** Maintenant que le département lance cette expérimentation, le maire qui n'a jamais soutenu l'action du collectif s'en fait le porte-parole dans la revue municipale... Belle récupération !

8 La Marseillaise - samedi 18 juillet 2023

### ACTUALITÉ LOCALE

#### Bruit, vitesse, accès dangereux : l'enfer des riverains de la RD6

PAYS D'AIX

Les 14 kilomètres de la RD6 entre La Barque et Bouc-Bel-Air voient défiler 45 000 véhicules par jour à 110 kilomètres à l'heure. Les riverains s'en passent mal.

M... Depuis des années, les habitants de la zone entre Bouc-Bel-Air et Meyreuil souffrent de la RD6. Le trafic est intense, les véhicules sont nombreux, les accidents sont fréquents. Les riverains demandent depuis longtemps une réduction de la vitesse et une amélioration de la sécurité.



Les riverains de la RD6 sont livrés à « l'enfer du passage » aux véhicules lancés à 110 km/h. Il y a un danger pour eux.

L'article de La Marseillaise du 18 juillet 2023.

# Urbanisme : Hauts de Gadie

## Recours gracieux

L'association DCAS a formulé le 19 septembre un recours gracieux au Maire en annulation du permis de construire qu'il a accordé le 31 juillet 2023 à la société "les hauts de Gadie" pour la création des 130 logements et des bureaux.

L'étude de ce permis de construire met en évidence des éléments qui portent atteinte aux intérêts d'une grande partie de la population de Simiane, dont :

- La non prise en compte des remarques du commissaire enquêteur sur la nécessité d'une étude d'impact du projet sur la circulation. Peu importe que cette remarque soit une obligation légale ou pas, cette étude de circulation, devrait être **un préalable aux constructions**.
- Le caractère incomplet du dossier dans lequel les parcelles concernées **n'apparaissent pas desservies par une voie publique** adaptée à la taille du projet ainsi que la non prise en compte de risques sismiques, inondation, minier ou incendie.
- Le manque d'information quant à **la sécurité des piétons et cyclistes**, les conditions de desserte des terrains par les réseaux publics ou l'insuffisance du nombre de places de stationnement prévues.

Nous ne pouvons que déplorer qu'un tel projet n'ait fait l'objet d'aucune concertation publique et la tenue d'une commission municipale d'urbanisme avec les élus. Au moment où nous écrivons, nous n'avons pas encore de réponse.

## En bref

### Les comptes sont-ils bons ?

Depuis 2021 malgré nos demandes régulières, la **mairie refuse de nous communiquer les grands livres des comptes** que pourtant n'importe quel citoyen a le droit de consulter. Pour quelle raison ? Étrange ! Nous avons saisi le juge administratif pour exercer notre droit, quelle perte de temps !

### Mairie ou forteresse ?

Le peuple simianais n'a plus droit qu'à 2 mètres carrés dans le sas à l'entrée de notre vaste mairie pour effectuer ses formalités administratives, à quand la construction d'un pont levis pour y accéder ?

### ♪ Paroles, Paroles...

Dans la revue municipale n°35, il nous est reproché de ne pas avoir remercié le Comité des Feux et Forêts de Simiane, nous tenons à rétablir la vérité. En effet, nous ne pouvons intervenir sur la page Facebook de la Mairie de Simiane depuis que le maire en grand démocrate nous en a blacklisté. Par ailleurs, une demande d'adhésion au Comité des Feux de l'une de nos élues a été refusée. Nous n'avons pas attendu pour remercier de vive voix les membres du CCFF que nous avons rencontrés, sans toutefois nous gargariser de l'avoir fait.

### Mairie : démissions en cascade

Comment expliquer le nombre d'employés administratifs de la mairie, reconnus dans leurs fonctions depuis de longues années comme des agents de qualité qui ont démissionné depuis la nouvelle mandature du maire en 2020 ? **Directrice Générale des Services, personnels des services : finance, comptabilité, communication, sociaux, assistante sociale, bibliothécaire, régisseur ...** Une performance inédite sur 3 ans. Les changements professionnels sont toujours des moments douloureux, mais porteurs d'espoir !

### \* Faites vivre « les Infos »

Vous souhaitez prendre la parole ? Nous sommes à votre écoute



[contactdecollongueasimiane@gmail.com](mailto:contactdecollongueasimiane@gmail.com)

Pour nous suivre : [decollongueasimiane.fr](http://decollongueasimiane.fr)

### \* Pour nous soutenir

Nous mettons toute notre énergie et notre temps à investiguer bénévolement. Les Infos ont un coût. Votre soutien serait le bienvenu. Vous pouvez faire un don via [helloasso.com](https://helloasso.com) ou nous contacter [contactdecollongueasimiane@gmail.com](mailto:contactdecollongueasimiane@gmail.com) MERCI

## Vie Locale



### Incivilités : tous concernés !

**S**tationnement en double file rue Guigon (photo ci-contre) ou sur les trottoirs rue Manéra, non-respect du parking des habitants du Sévigné les matins d'école ou les jours de fête foraine, accélération démesurée route de Mimet devant La Cave et Vival où la limite est pourtant à 30km/h. Ces actes de non-respect de la loi **relèvent du pouvoir de police du Maire** dont nous demandons l'exercice avec plus de fermeté, **pour le bien de tous, simianais et visiteurs de notre village. Nous savons que notre police municipale est efficace mais dans le respect des consignes de sa hiérarchie.**



### Pourquoi tout ce gâchis ?



Le site de Bedouffe est un site désormais complètement bitumé, asphyxié par des tonnes et des tonnes de béton et de goudron. Jadis il y avait une belle terre agricole, désormais il y a un **parc miniature grillagé** avec un portillon et quelques arbres plantés. Quelle idée saugrenue d'encager les simianais dans cet espace ridicule et clôturé en lisière du vaste massif de l'Etoile ! Quelle idée de dépenser l'argent public pour enfermer des arbres dans la forêt ! Ce gâchis coûterait plus de 145.000 € !

### Et une contradiction de plus !

Dans sa revue municipale du printemps 2019 (n°18), M. Ardhuin fustigeait un projet d'urbanisme qu'il avait combattu lors de sa première campagne, selon lui irrespectueux de l'environnement, se félicitant d'avoir modifié le PLU pour en faire un lieu d'activité et de loisir avec un aménagement respectueux de l'environnement, offrant aux simianais un espace convivial et naturel. Depuis ses propos sont contredits par le bétonnage intensif de cette zone de Bedouffe.



Le texte issu de la revue n°18.

Le PLU a immédiatement été modifié et le terrain est classé en zone UF, dont la vocation n'est plus de l'habitat mais l'activité de loisir. Depuis près de 5 ans maintenant, la municipalité travaille sur l'aménagement d'un lieu respectueux de l'environnement, offrant aux Simianais un espace convivial et naturel dans ce quartier encore préservé.

## Vie Municipale

### Conseil Municipal du 29 septembre 2023 : Comment en est-on arrivé là ?

**Monsieur le Maire, dans votre programme de 2014 vous affirmiez que vous n'appliqueriez pas de projets d'urbanisme démesurés tant que les problèmes de circulation ne seront pas réglés.**

Aujourd'hui, presque **10 ans** après, vous lancez le vaste programme d'urbanisme des Hauts de Gadie (logements, écoles, EHPAD), dont les appels à projets et Permis de Construire sont déjà engagés, sans avoir la moindre étude de circulation pour anticiper les impacts du regroupement des mouvements d'un quart du village au même endroit aux heures de pointe.

Face à notre vive inquiétude sur le sujet vous nous avez écrit avoir récemment lancé une étude dont vous n'avez pas encore les conclusions, **il était temps !!**

Ce matin (vendredi, ndlr), vous nous présentez une délibération pour l'achat d'un terrain pour réaliser une voie de circulation entre le Petit Chemin de Bouc et la route de Gardanne dans le cadre du projet concernant le groupe scolaire. Dans quel plan d'ensemble des aménagements de voirie cet achat s'inscrit-il ? Il est difficile d'imager que ces aménagements n'étaient pas envisagés lors de l'enquête publique, alors pourquoi n'y figuraient ils pas ?

**Enfin, la commune va financer 45.205 € pour l'achat du terrain, mais quel est le chiffrage global de l'ensemble des travaux d'aménagements urbains (voirie, réseaux, ouvrages hydrauliques, espaces publics...) prévus par cette route ainsi que pour le projet des Hauts de Gadie et surtout qui va les financer ?**